

Procès verbal

Le mercredi 11 février 2026 à 20 heures 30, l'assemblée, régulièrement convoquée le 05 février 2026, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jacques VIGOUROUX.

Présents : Jacques VIGOUROUX, Eric BEILLEVAIRE, Quercy GOLSSE, Guillaume AUREL, Diana MARION, Ghislain LAMBERMONT, Chantal DEBRUYNE, Jean HOCHDOERFFER, Sandy BACIECKO, Jean-Philippe GUITARD

Représentés :

Excusés : Nathalie BAGES

Secrétaire de la séance : Monsieur Jean-Philippe GUITARD

Ordre du jour :

- Vote du CFU 2025

Le PV de la séance précédente est validé à l'unanimité

Délibération sur le compte unique financier et l'affectation du résultat - PUYCELSI 2025 (N° DE_2026_01)

Le présentation du CFU est effectuée par Madame LABAT Christelle au nom de Monsieur VIGOUROUX.

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT);

Vu la délibération n°MI_2021_5_2 du 15 juillet 2021 portant sur l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) en lien avec la Direction Départementale des Finances Publiques (DDFIP);

Vu le rapport de présentation du Compte Financier Unique pour l'année 2025;

Vu le Compte Financier Unique 2025;

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents ;

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable.

Considérant les éléments suivants :

	Dépenses Fonctionnement	Recettes Fonctionnement	Dépenses Investissement	Recettes Investissement	Total Dépenses	Total Recettes
Résultats reportés	0,00	54937,36	0,00	425968,14	0,00	480905,50
Opérations exercice	218429,64	346883,44	805568,53	311358,60	102 998,17	658242,04
Total	218429,64	401820,80	805568,53	737326,74	1023998,17	1139147,54
Résultat de clôture		183391,16	68241,79			115149,37
Restes à réaliser	0,00	0,00	174400,00	258728,00	174400,00	258728,00

Total cumulé	0,00	183391,16	242641,79	258728,00	174400,00	373877,37
Résultat définitif		183391,16		16086,21		199477,37

Jacques VIGOUROUX se retire et ne prend pas part au vote.

Le conseil municipal réuni et présidé par Eric BEILLEVAIRE vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et donne pouvoir à Jacques VIGOUROUX pour prendre toutes mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

AFFECTATION DES RESULTATS:

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - dépense 002)	0,00
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - recette 002)	54 937,36
Virement à la section d'investissement (pour mémoire - 021)	95 305,86
RESULTAT DE L'EXERCICE EN FONCTIONNEMENT : EXCEDENT	128 453,80
Résultat de fonctionnement cumulé (avec antérieur reporté) au 31/12/2025	183 391,16
A. EXCEDENT AU 31/12/2025	183 391,16
Affectation obligatoire à l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	0,00
Déficit résiduel à reporter à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. - 1068	68 241,79
Solde disponible affecté comme suit :	
affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	0,00
affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - recette 002)	115 149,37
B. DEFICIT AU 31/12/2025	0,00
Déficit résiduel à reporter - dépense 002	0,00

L'affectation de la somme de 68 241,75€ au compte 1068 à la section investissement est approuvé à l'unanimité par le Conseil Municipal.

Monsieur Jacques VIGOUROUX
Président de séance

Monsieur Jean-Philippe GUITARD
Secrétaire de séance